



FRANÇAIS

Évaluation en début de CE1

Exercices n°16 et 17

Lecture à voix haute : maîtrise des correspondances phonème-graphème (lecture) et des autres caractéristiques de l'orthographe française

COMPÉTENCE VISÉE

Être capable de lire à voix haute (des mots / un texte).

Activité : lire correctement le plus de mots possibles en une minute.

Caractérisation des groupes

Pour l'exercice 16

- **Élèves à besoin :** Le seuil 1 correspond généralement aux élèves qui ne reconnaissent que quelques mots rencontrés fréquemment (exemples : à, la, un, ...). Ils utilisent la procédure de décodage avec difficulté.
- **Élèves fragiles :** Le seuil 2 correspond généralement aux élèves qui ont recours à la procédure de décodage pour un grand nombre de mots de cette liste. Ils lisent, dans le meilleur des cas, 30 des 60 mots proposés.
- **Au-delà du seuil 2,** les élèves sont en mesure de lire des mots en favorisant la procédure orthographique. La procédure phonologique est utilisée avec une aisance suffisante à cette période de l'année pour des mots inconnus.

Pour l'exercice 17

- **Élèves à besoin :** Le seuil 1 correspond généralement aux élèves dont le recours aux procédures (phonologique et orthographique) est extrêmement coûteux. Ces élèves ne sont pas en mesure d'accéder au sens du texte. Ils lisent, dans le meilleur des cas, la première phrase.
- **Élèves fragiles :** Le seuil 2 correspond généralement aux élèves dont le recours aux procédures (phonologique et orthographique) est encore fragile. Ces élèves accèdent difficilement au sens du texte. Ils lisent, dans le meilleur des cas, les deux premières phrases.

- **Au-delà du seuil 2**, l'acquisition progressive des deux procédures permet aux élèves d'accéder au sens du texte, la procédure orthographique étant généralement privilégiée.

Difficultés généralement rencontrées par les élèves

Langage

- L'élève ne maîtrise pas la procédure orthographique, procédure à privilégier dans cet exercice pour lire rapidement le plus de mots possibles.
- L'élève ne maîtrise pas la procédure phonologique (le décodage).
- L'élève éprouve des difficultés à lire des mots irréguliers (exemples : femme, pays, six, ...)
- L'utilisation de la deuxième procédure, le décodage, peut être rendue difficile lorsqu'il s'agit de lire :
 - des mots contenant des graphèmes complexes (exemples : ciseau, balai, raisin, ...)
 - des mots contenant des graphèmes dont la prononciation dépend du contexte (col /k/; g = /g/gare et non pas /j/ comme dans « gendarme » ; vivent / vivant...)
- Il confond des mots qui ont des phonèmes proches (/p/-/t/, /t/-/d/, /f/-/s/, /f/-/v/, /s/-/z/...)
- Il a des difficultés à lire des mots contenant des lettres muettes finales autres que « e » (début, fort, plus, ...)
- Il a des difficultés avec les mots ne pouvant pas être lus correctement en utilisant les relations GPh (mots à prononciation exceptionnelle, ex. : monsieur...)

Autres

- Problèmes visuels
- L'élève peut confondre certaines lettres graphiquement proches et proposer un autre mot que celui qui est écrit (exemples : bon/don ; qui/pui(s)).
- L'élève peut confondre l'écriture cursive et l'écriture script et proposer un autre mot que celui qui est écrit (exemple : ami /ani = Annie).
- L'élève peut inverser les lettres (exemple : « il » devient « li(t) »).
- L'élève peut chercher à deviner au lieu de décoder l'ensemble de la chaîne.

Suggestions d'activités pour renforcer cette compétence

Activités de lecture et d'écriture de mots, en tenant compte des principales caractéristiques de l'orthographe du français, principalement :

- de la fréquence et de la régularité des correspondances graphème-phonème ;
- des règles contextuelles : prononciation de <c>/<cc>, <g>/<gg>, <s>/<e> ;
- des mots irréguliers les plus fréquents...

Voir les exercices proposés dans GraphoGame, qui tiennent compte de la régularité des correspondances graphème-phonème et de la fréquence des mots.

Lien : <http://grapholearn.fr/>

Pour aller plus loin

- Le guide « [Pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1](#) »
- [Guide Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP](#), page 49 et suivantes.

Calendrier d'actions

Planification

La maîtrise des correspondances graphèmes-phonèmes est indispensable pour parvenir à une lecture suffisamment automatisée favorisant la compréhension de l'écrit. Les activités de lecture à haute voix doivent être quotidiennes.

	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Identifier des mots de manière de plus en plus aisée				
Identifier des mots rapidement				
Lire et comprendre des textes adaptés				
Lire à voix haute avec fluidité				
Orthographier les mots les plus fréquents				

Modalités

- Il est nécessaire de pratiquer dès le début d'année, quotidiennement, des activités renforçant les compétences des élèves, à raison de séances courtes (10 à 15 minutes) mais fréquentes.
- Si des difficultés sont vérifiées lors de l'évaluation, porter une attention toute particulière aux élèves concernés lors de ces activités et les adapter à leurs besoins.
- Les activités proposées mettent l'accent sur l'acquisition du code, par exemple lire fréquemment et rapidement des tableaux de syllabes simples et complexes (de difficulté croissante : CV, VC, CVC, CCV,...), des mots réguliers et des mots fréquents.
- Il est important de lier systématiquement lecture et écriture pour fixer la forme orthographique des mots (voir dans le guide *Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP* pages 65 à 74, le focus *la mise en œuvre d'une leçon de lecture-écriture*).
- Ces activités gagnent à être proposées en petit groupe (voire en individuel).
- Pour s'assurer de la progression des élèves, il convient de mesurer régulièrement le niveau de fluence, c'est-à-dire le nombre de mots correctement lu en un temps donné et d'ajuster l'enseignement en conséquence (voir le guide *Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP* page 8).
- Une évaluation à la fin de chaque période scolaire est nécessaire afin de mesurer précisément l'acquisition de cette compétence. Voir le guide *Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP*, pages 75 à 77, focus *évaluer les élèves du cours préparatoire en lecture et écriture*.

Textes officiels

- [Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux](#) (cycle 2), BO n°31 du 30 juillet 2020
- [Attendus de fin d'année au CE1 en français](#)
- [Repères annuels de progression pour le cycle 2 en français](#)